

Communiqué de presse

Restauration du patrimoine local : Les Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon participent à l'opération « Le Plus Grand Musée de France »

Initiative de la Fondation pour la Sauvegarde de l'Art Français, l'opération « Le Plus Grand Musée de France » a pour but de préserver le patrimoine mobilier réparti sur l'ensemble du territoire. Un concours auquel sont associés des lycéens, est organisé chaque année. La commune, propriétaire de l'objet lauréat, reçoit un chèque d'un montant de 10 000 euros pour financer sa restauration. En 2025-2026, ce concours se déroule dans 4 départements dont le Rhône. Ce sont les élèves du lycée Georges Lamarque, à Rillieux-la-Pape, qui participent à ce projet et ont ainsi l'opportunité de contribuer à la sauvegarde d'un élément du patrimoine local.



Une initiative pour la transmission du patrimoine communal

Il y a plus de chefs-d'œuvre dispersés dans toute la France et accessibles à tous gratuitement que n'en conserve le musée du Louvre, beaucoup d'entre eux doivent être restaurés. Les faire connaître au grand public et aux jeunes et aider financièrement les communes à les restaurer est la double mission de la campagne « Le Plus Grand Musée de France » initiée par la Sauvegarde de l'Art Français. Elle a permis à ce jour de restaurer plus de 350 œuvres et objets du patrimoine public, partout en France.

Une deuxième édition rhodanienne

Après une première édition il y a quelques années à Givors, la campagne « Le Plus Grand Musée de France » revient dans le Rhône en 2025-2026. Le service de la conservation des antiquités et objets d'art des Archives départementales et métropolitaines accompagne ce projet, met en lien les communes et les élèves et participe aux visites sur le terrain. Les élèves du lycée professionnel Georges Lamarque ont pour mission d'étudier cinq œuvres rhodaniennes et de les présenter lors d'un concours d'éloquence en fin d'année scolaire. Chaque élève votera à bulletin secret afin d'élire son projet préféré. Celui qui aura le plus de voix bénéficiera d'un mécénat de 10 000 euros permettant d'engager une restauration et visant à transmettre l'œuvre aux futures générations.

Les prochaines étapes

- ⇒ **14 novembre 2025** : visite sur le terrain avec les élèves pour découvrir les dossiers qui participent à cette édition ;
- ⇒ **Décembre 2025 – mai 2026** : travail de recherche et de création autour des œuvres par les élèves ;
- ⇒ **Juin 2026** : restitution du travail des élèves lors du concours d'éloquence qui élisent leur projet favori. Le lauréat se voit attribuer un chèque de 10 000 euros qui permettra d'engager la restauration de l'objet concerné.

Service Presse - Métropole de Lyon
Adèle Bourgeois – adele.bourgeois@grandlyon.com
06 15 34 12 94

Service Presse – Département du Rhône
Philippe Hugot – philippe.hugot@rhone.fr
06 81 54 40 26